



## LE DOSSIER PERMIS VEHICULE AMENAGNE

### Liste de pièces à fournir :

- Copie recto verso de la pièce d'identité
- Copie recto verso d'un permis déjà obtenu (par exemple AM)
- Justificatif de domicile de – de 6 mois à votre nom (facture eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer)
  
- 1 copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Une attestation d'hébergement de – de 6 mois de la personne qui vous héberge, [téléchargeable ici](#)
- 1 copie du justificatif de domicile de – de 6 mois de l'hébergeant
- Pour les ressortissants de la Communauté Européenne : 6 mois de justificatif de domicile (les 6 derniers mois)
- Pour les étrangers : copie recto verso de la carte de séjour
  
- Entre 16 et 17 ans, copie de l'attestation de recensement  
> Document fourni par la mairie de votre lieu d'habitation
- Entre 17 et 25 ans, copie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)  
> Lien utile  
: <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F871>
- Si – 21 ans, copie de l'ASSR  
> Pour Passer L'ASSR hors parcours scolaire : Renseignements et inscription au GRETA : 04 67 20 36 00  
> En cas de perte [Attestation sur l'honneur téléchargeable Ici](#)
- 4 photos d'identité identiques NORMES ANTS  
Attention code numérique valable 1 seule fois.
- 5 timbres au tarif en vigueur

